

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE – AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU COMPLEXE MUNICIPAL

La Municipalité de Laurier-Station, située dans la région administrative de Chaudière-Appalaches, procède à un appel d'offres public pour la fourniture de services professionnels en architecture & ingénierie (civil, électrique, mécanique et structure) concernant la réalisation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour l'aménagement d'un nouveau complexe municipal.

Ce projet est réalisé dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM). Il est anticipé que les travaux de construction débutent en 2025 et soient complétés en 2026.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur offre de services à la Municipalité de Laurier-Station, clairement identifiée et portant la mention « Appel d'offres # 23-00553 – Aménagement d'un nouveau complexe municipal » **avant 11 h 00 le mercredi 1^{er} mai 2024**. Celles-ci devront être déposées via le dépôt électronique sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO).

Les documents nécessaires à la préparation et au dépôt de l'offre de services sont disponibles en ligne sur le SÉAO au <http://www.seao.ca> au numéro de référence 23-00553.

Seules les firmes ayant un établissement au Canada sont admissibles à soumissionner.

Tout Soumissionnaire qui désire obtenir des renseignements additionnels ou qui trouve des ambiguïtés, oublis, contradictions ou doutes sur la signification du contenu du présent document doit soumettre ses questions, par courriel, au Représentant de la Municipalité :

Techni-Consultant inc.
Pierre-Luc Bellemare, ing., gestionnaire de projets
A-O@techni-consultant.com

La Municipalité de Laurier-Station ne s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des offres de services reçues, ni encourir aucune obligation ou aucuns frais envers les soumissionnaires.

Donné à Laurier-Station,
ce 28^e jour du mois de mars 2024.



Stéphane Dion
Directeur général, greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, **STÉPHANE DION**, directeur général de la municipalité de Laurier-Station, résidant de Sainte-Croix-de-Lotbinière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

- **Site internet de la municipalité de Laurier-Station en date du 28 mars 2024**
- **Babillard public – Hôtel de ville de Laurier-Station**
- **Journal municipal « L'Express de Laurier-Station »**

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28^e jour de mars 2024.



Stéphane Dion
Directeur général, greffier-trésorier